

Témoignage d'acteurs

Le concept de service écosystémique comme passerelle entre science et société

En France, le concept de « services écosystémiques » a réussi son transfert du monde scientifique vers la décision et l'action publique en moins d'une décennie.

Philippe Puydarrieux, responsable de l'Évaluation française des écosystèmes et des services écosystémiques au ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, nous livre ici son témoignage d'acteur sur cette notion désormais placée au cœur de la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages.



Le concept de services écosystémiques qui a surgi dans les arènes internationales avec le *Millennium Ecosystem Assessment* (2005) est une décennie plus tard au cœur de la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, témoignant d'un transfert d'une rapidité

inhabituelle du monde académique international vers la politique nationale. Ceci peut être attribué à plusieurs de ses qualités. Premièrement, il s'agit d'un concept accessible à tous : par exemple, les parlementaires se le sont approprié sans nécessairement avoir toutes les connaissances scientifiques associées. La facilité de ce transfert résulte de sa nature intuitive, il s'agit d'un vocabulaire simple et d'une notion facile à comprendre, qui ont permis que ce terme d'expert puisse rapidement pénétrer la sphère politique. Le revers de ces atouts est la complexité sous-jacente du concept et les difficultés qui en résultent pour son opérationnalisation, par exemple pour la rédaction fine du projet de loi, qui a demandé des éclairages supplémentaires de la part des experts.

Sur la base de l'expérience de la pratique, un atout énorme du concept est sa connotation positive qui facilite le dialogue, par exemple pour l'aménagement du territoire ou la négociation des conflits d'usage, en contribuant à construire un climat apaisé avec différentes catégories d'acteurs, même s'ils peuvent avoir chacun leur propre représentation. Notre expérience suggère qu'en offrant un terrain neutre pour contribuer à des objectifs communs, le concept de services éco-

systemiques permet la mise en dialogue et de cheminer vers des consensus qui n'auraient pas été possibles dans un contexte plus classique, par exemple celui de la protection des espèces. Aujourd'hui, l'ambition de l'EFESE (Évaluation française des écosystèmes et des services écosystémiques) est d'arriver à un outil d'évaluation permettant en particulier une distanciation par rapport aux conflits d'usage considérés seulement sur le court terme.

L'Évaluation française des écosystèmes et des services écosystémiques (EFESE) pour soutenir les politiques publiques

Les objectifs guidant l'EFESE sont la construction d'arguments étayés pour le développement durable et la biodiversité, la sensibilisation du grand public (photo 1), le développement de méthodes pour évaluer les politiques publiques (ex-ante et ex-post), et l'intégration des valeurs de la biodiversité dans la prise de décision et la comptabilité nationale.

De grandes avancées ont été réalisées depuis son lancement en 2013. Elles concernent notamment la mobilisation des acteurs de la recherche autour de la thématique des services écosystémiques, la construction d'une compréhension partagée autour du développement du cadre conceptuel¹ et la participation des parties prenantes qui

1. CGDD, à paraître, EFESE - Volume 1 – Objectifs, cadre conceptuel et glossaire analytique, Théma Balise.



© M.-P. Maleyran (Irstea)

❶ Sensibiliser le grand public à l'état de la biodiversité au sein des écosystèmes français est un des objectifs de l'évaluation française des écosystèmes et des services écosystémiques.

facilite l'appropriation par les décideurs. S'agissant des aspects conceptuels, le travail et l'énergie autour de cette évaluation ont permis une convergence des points de vue et la construction d'une compréhension commune, par exemple de la différence entre services écosystémiques et services environnementaux, ou entre fonctions et services écosystémiques. Plus généralement, ce travail partenarial a permis de co-construire une image claire de ce qu'est un service écosystémique et de la nature complexe et multidimensionnelle du concept. Ainsi se construisent des bases solides pour les évaluations, comme avec les travaux sur les écosystèmes agricoles ou sur la mer.

L'objectif de l'EFESE n'est donc pas seulement celui d'une étude ponctuelle, mais bien la mise en mouvement d'un processus qui puisse aider les décideurs en les impliquant. C'est notamment le cas des décideurs internes au ministère chargé de l'environnement pour lesquels l'EFESE a atteint le statut de référence interne. Bien entendu ce succès comporte aussi ses risques, en particulier que les attentes excèdent la capacité de production – limitée par l'état de l'art et par les moyens disponibles. La production du rapport intermédiaire fin 2016 constitue ainsi une échéance essentielle. Elle permettra de présenter les premières conclusions tout en soulignant leurs limites. Ce rapport identifie les questions prioritaires pour la suite, permettant ainsi d'orienter des études plus ciblées, par exemple pour répondre à des enjeux précis en s'adressant à des décideurs locaux tout autant que nationaux.

In fine, l'EFESE ambitionne une mission d'accompagnement des parties prenantes pour une construction collective avec l'ensemble de la société de réponses aux enjeux de développement durable et de gestion de la biodiversité. Ceci passe par la diffusion des concepts bien entendu, mais aussi par la production d'outils, en particulier pour l'évaluation économique des services écosystémiques ou pour les évaluations locales. Ici, la clé est d'identifier les besoins des acteurs et de les appuyer dans leur démarche territoriale. Il s'agit de construire une culture commune, en particulier autour d'outils institutionnels tels que les paiements pour les services environnementaux ou de nouvelles mesures impliquant les acteurs, par exemple de l'agriculture, dans leur mise en œuvre. Enfin, le secteur privé est lui aussi fort demandeur de méthodes labellisées et partagées permettant de répondre aux demandes spécifiques d'évaluations sectorielles ou locales. ■

L'auteur

Philippe PUYDARRIEUX

Ministère de l'Environnement, de l'Énergie
et de la Mer,

Commissariat général au développement durable,
Bureau des biens publics globaux,
Tour Séquoia, 1 place Carpeaux,
F-92055 Paris-La-Défense Cedex, France

efese@developpement-durable.gouv.fr